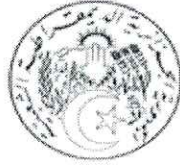


Ambassade
Van de
Democratische Volksrepubliek
Algerije
Den Haag



سفارة
الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية
لاهاي

Communiqué

Levée de l'obligation de présentation du certificat

~~De~~ ^{de} groupage sanguin pour le dossier du
de passeport biométrique

Il est porté à la connaissance des ressortissants algériens immatriculés auprès de l'Ambassade d'Algérie à La Haye que les demandeurs de passeports biométriques ne sont plus soumis à l'obligation de présenter le certificat de groupage sanguin dans le cadre de constitution du dossier y afférent.

Les demandeurs doivent toutefois, indiquer leur groupe sanguin dans la case réservée à cet effet dans le formulaire de demande du passeport biométrique, qui peut être téléchargé sur le site internet ou retiré au niveau des services consulaires de l'Ambassade.

